

Grand Prix adultes CRMVS (épreuve 5)

Trophée Crédit Mutuel

Mémorial Gaby CURIEN / Ski club la Bressaude

La Bresse
samedi 4 février 2017
Géant U16 à master H et D

Horaires

- Récupération des dossards au restaurant « le Slalom » : 20 % réduc. forfait sur présentation dossard
- Ouverture des remontées mécaniques : 8h45
- Reconnaissance : 9h-9h30
Format de reconnaissance précisé sur place par le jury selon conditions
- Premier départ : 9h45
- 2^{ème} manche dans la foulée du retraçage

Traçage

- M1 : Grégory POIROT
- M2 : avis jury

Ordre de passage

- 1^{ère} manche : D / H
- 2^e manche : bibo 15 D / classement D / D dnf / bibo H / classement H / H dnf
- Intervalles : 30 secondes

Remise des prix

- Après la fin de la course au pied de la piste

Jury

- DT : René CLAUDEL
- Directeur d'épreuve : Christophe MOUGIN
- Arbitre : Brice GUTH

Reconnaissance

- Respect des horaires de reconnaissances
- Plus aucun coureur dans le parcours entre la fin de la reconnaissance et le départ de la course

Entretien

- Lissage continu par **tous** les coureurs
- 1 lissage minimum par coureur et par manche
- pas de skis sur le dos
- Chaque entraîneur avec sa perceuse pour intervenir rapidement

Règlements FFS : <http://www.ffs.fr/ski-alpin/reglement/reglementation-ski-alpin>

Règlement CRMVS (mémento ski alpin) :
<http://www.skivosges.net/alpin>